



Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 230

septembre 2025

Fin de la collecte du plâtre en déchèterie

Suite à la décision de l'éco-organisme national Valobat, les déchets de plâtre ne seront plus acceptés en déchèterie à compter du 1er octobre prochain.

Il ne faudra donc pas en mettre non plus dans la benne qui stationnera à Peyrolles-en-Cévennes du 1er au 15 octobre.

Les particuliers et professionnels sont invités à retourner gratuitement leurs déchets de plâtre chez les négociants en matériaux.



Les déchets de plâtre à la déchèterie : c'est déjà fini !

LE CONTEXTE

Le 15 avril 2024, le SYMTOMA et l'éco-organisme national VALOBAT signaient le contrat pour la reprise gratuite des déchets de plâtre sur les 8 déchèteries du territoire.

Or, par courrier du 29 août dernier, VALOBAT signifiait au président du Syntoma qu'il retirera ses bennes réservées au plâtre sur l'ensemble des déchèteries **à compter du 1er octobre prochain.**

Suite à cette décision unilatérale, les élus du Syntoma se retrouvent dans l'obligation d'interdire les apports de plâtre en attendant le résultat d'une procédure judiciaire qu'ils comptent engager, pour faire respecter les clauses du contrat signé en avril 2024.

D'ici là les particuliers et les professionnels sont invités à retourner gratuitement leurs déchets de plâtre chez les négociants en matériaux.



Mairie de Peyrolles-en-Cévennes
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-EN-CÉVENNES
www.peyrolles-en-cevennes.fr
mairie@peyrolles-en-cevennes.fr
04 66 85 13 01